



ceaac



APPEL À CANDIDATURES RÉSIDENCE DE RECHERCHE ET DE CRÉATION BUDAPEST

Initié en 2007 par un partenariat entre le CEAAC et la Budapest Gallery, ce programme de résidence est destiné à favoriser réciproquement le développement et la recherche des artistes français et hongrois dans ces deux pays.

Dans le cadre de ces échanges artistiques Strasbourg<>Budapest, un nouveau séjour d'un mois dans la capitale hongroise est à pourvoir.

Cette résidence s'adresse aux artistes visuels ayant terminé leurs études et développé une pratique professionnelle ou personnelle.

Conditions d'application

- Avoir étudié, être né et/ou travailler en Région Grand Est
- Avoir plus de 25 ans
- Être assujetti·e ou affilié·e au régime des artistes-auteur·e·s.
- Séjourner pendant un mois dans la ville d'accueil en se libérant notamment de ses obligations professionnelles pendant la durée de la résidence
- Les artistes ayant bénéficié d'une résidence du CEAAC au cours des deux dernières années ne seront pas éligibles

Période de résidence

Novembre 2022

Conditions de résidence

- Prise en charge du voyage A/R à partir du lieu de résidence (Grand Est) de l'artiste, en classe économique
- Mise à disposition d'un appartement-atelier à partager avec un·e autre artiste en résidence
- Bourse de 1000€ TTC versée par le CEAAC, répartie entre 700€ TTC d'honoraires et 300€ TTC de frais de vie.

NB: En sera déduit le précompte des cotisations sociales sauf en cas de présentation d'une attestation à validité annuelle de dispense de précompte remise par l'Agessa ou la Maison des Artistes.

- Allocation forfaitaire de résidence de 100000 HUF (soit environ 260€) et aide matérielle de 100000 HUF (soit environ 260€) dispensées par la Budapest Gallery (déduction des taxes non comprise).

Constitution du dossier de candidature

Dossier administratif:

- Le formulaire de candidature dûment rempli (ci-joint)
- Une photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité
- Un CV détaillé
- Une lettre de motivation

Dossier artistique:

- Une note d'intention (en français et en anglais) ainsi que tout élément visuel ou sonore pouvant permettre une meilleure connaissance du projet de résidence
- Un portfolio des œuvres en cours ou déjà réalisées : photos, vidéos (30 min. max), sons (5 min. max), textes (10 pages max), etc.
- Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat est le seul auteur des œuvres représentées dans le dossier artistique

L'ensemble est à envoyer en version numérique à l'adresse suivante : international@ceaac.org

Modalités de sélection

Outre l'évaluation du parcours professionnel du candidat, une attention particulière sera portée sur la qualité du projet, la nécessité du séjour à Budapest et le protocole de travail envisagé.

L'artiste lauréat(e) sera sélectionné(e) par le CEAAC en juillet 2022.

Les résultats seront ensuite communiqués par email.

Aucun résultat ne sera communiqué par téléphone.

**DATE LIMITE DE REMISE DES DOSSIERS :
VENDREDI 10 JUIN 2022 MINUIT**

DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE : DIMANCHE 26 JUIN 2022 MINUIT

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ APRÈS CETTE DATE

Formulaire de candidature

- Nom et prénom de l'artiste ou du collectif (en majuscules) :

- Nationalité :

- Date et lieu de naissance :

- Langues parlées :

- Adresse :

- Tél:

- Mail:

- Site web:

- Numéro de Sécurité Sociale :

- Numéro de SIRET :

- Êtes-vous affilié·e ou assujetti·e au régime des artistes-auteurs ?

Si oui, N° d'affiliation :

Je soussigné(e),
déclare que l'ensemble des informations et des documents faisant mention de candidature dans le présent dossier sont certifiés exactes et ne font pas l'objet d'emprunt au sens de l'article L 113-4 du Code de Propriété intellectuelle. Le CEAAC ne peut être tenu responsable des pièces confiées dans le présent dossier, notamment en cas de perte, de vol ou dégradation des pièces.

Fait à _____ le _____

Signature du candidat
(précédée de la mention « lu et approuvé »)